



# STAREC INFOS

Bulletin hebdomadaire d'information du Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri)

## EDITORIAL

### Protégeons les populations

Comme vous l'aurez remarqué, nous consacrons la Une de ce numéro du STAREC INFOS au Communiqué de Presse de la Monuc quant aux « grandes lignes de la coopération avec les FARDC dans le cadre de l'Opération Amani Leo visant la protection des civils et l'élimination de la menace des FDLR ». Loin de nous la tentation (probablement suicidaire) de nous immiscer dans un dossier éminemment militaire ! Toutefois, nous profitons de cette nouvelle donne sur le terrain militaire pour attirer l'attention des uns et des autres sur certes l'espoir que suscite au sein des populations de l'Est de la RDC l'organisation de ces opérations militaires visant à enrayer une bonne fois pour toutes la capacité de nuisance des « forces négatives » (pour reprendre l'expression du Communiqué de Presse) mais aussi sur l'impérieuse nécessité d'exposer le moins possible les premiers bénéficiaires, c'est-à-dire les populations, aux effets collatéraux de ces opérations. Grand espoir au sein des populations car les principaux objectifs de la nouvelle opération militaire « Amani Leo » (tels que contenus dans le Communiqué de Presse), « consistent à protéger les populations civiles, à libérer les zones stratégiques des forces négatives, à conserver les territoires récupérés des FDLR et aider à y restaurer l'Autorité de l'Etat ». Et dans sa phase pratique, « l'Opération Amani Leo comporterait des interventions préventives visant à empêcher les FDLR de se regrouper, d'attaquer les populations civiles et de reprendre le contrôle des zones minières clés ». De manière résumée il s'agira d'« opérations de protection et de prévention ». Impérieuse nécessité d'exposer le moins possible les premiers bénéficiaires, c'est-à-dire les populations, aux effets collatéraux de ces opérations afin qu'elles (les populations) ne déchantent pas. Car comme le relève monsieur Karl Steinacker, Coordonnateur des opérations du HCR à l'Est de la RDC, « l'opération Kimia II a entraîné un déplacement des nouvelles personnes qui viennent s'ajouter aux « anciens » déplacés internes qui sont dans les camps depuis plusieurs mois voire plusieurs années ». En attendant, nous en pouvons que saluer la poursuite de ces opérations militaires visant à instaurer un climat de paix durable dans l'Est de la RDC.

A.E.P

## Communiqué de Presse

### La MONUC présente les grandes lignes de la coopération avec les FARDC dans le cadre de l'Opération Amani Leo visant la protection des civils et l'élimination de la menace des FDLR

La MONUC se félicite de l'annonce faite par les FARDC dans leur communiqué marquant la fin de l'Opération Kimia II le 31 décembre 2009 et le début de l'Opération Amani Leo ce mois de janvier 2010.

Alan Doss, le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) en République Démocratique du Congo (RDC) a présenté les grandes lignes de l'opération Amani Leo au Conseil de Sécurité le 16 décembre dont les principaux objectifs consistent à protéger les populations civiles, à libérer les zones stratégiques des forces négatives, à conserver les territoires récupérés des FDLR et aider à y restaurer l'Autorité de l'Etat. Le Représentant Spécial a aussi informé le Conseil que l'Opération Amani Leo comporterait des interventions préventives visant à empêcher les FDLR de se regrouper, d'attaquer les populations civiles et de reprendre le contrôle des zones minières clés.

M. Doss a expliqué au Conseil de Sécurité que la participation de la MONUC à l'opération Amani Leo avait pour but de renforcer la protection, de consolider et de bâtir sur les progrès réalisés à ce jour dans la lutte contre les éléments récalcitrants des FDLR. Il a indiqué qu'une directive signée conjointement par le Chef d'Etat Major des FARDC, le Général Didier Etumba, et le Commandant de la Force de la MONUC, le Lt. Général Babacar Gaye, définit les objectifs de l'opération ainsi que les rôles et les responsabilités respectifs des FARDC et de la MONUC en ce qui concerne l'appui à cette opération.

Pour sa part, le Commandant de la Force de la MONUC, le Lt. Général Babacar Gaye, a souligné l'importance de la coopération entre les FARDC et la MONUC dans le processus de planification d'Amani Leo: «Une planification conjointe est importante pour dresser une cartographie des zones à risque et organiser le déploiement le plus efficace de nos forces», a-t-il dit, avant d'ajouter: «La protection des civils est au centre de notre planification».

Ainsi, les FARDC et la MONUC concentreront leurs efforts sur le contrôle des zones stratégiques pour empêcher les groupes armés, particulièrement les éléments résiduels des FDLR, de récupérer des territoires et d'y mener des repréailles. L'opération vise aussi à créer des conditions favorables à la stabilisation et à la restauration de l'autorité de l'Etat. Ainsi, la coordination entre les composantes civiles et militaires sera renforcée pour la stabilisation de ces territoires et le retour en sécurité des populations civiles. Les commandements des FARDC et de la Force de la MONUC sont engagés dans une planification conjointe

intensive de cette opération jusqu'au niveau tactique afin d'optimiser les communications, la liaison et la planification tout au long de l'opération.

A la demande des FARDC, la MONUC fournira des rations et autres appuis essentiels aux unités des FARDC qui mènent des opérations de protection et de prévention, à condition que ces opérations soient planifiées conjointement et qu'elles se fassent dans le respect des droits de l'Homme, du droit humanitaire international et des droits des réfugiés, tel que requis par la résolution 1906(2009) du Conseil de Sécurité. Les commandements militaires des FARDC et de la MONUC ont convenu de mettre en place plusieurs mesures telles que le déploiement de la Police Militaire au niveau des bataillons pour prévenir et sanctionner les violations des droits de l'Homme, du droit humanitaire international et des droits des réfugiés par leurs propres forces. Des mesures seront également prises afin d'appliquer de manière stricte la politique de tolérance zéro. D'autre part, il est prévu la sensibilisation des chefs militaires et des soldats sur la discipline et leurs obligations morales ainsi que les responsabilités de la hiérarchie militaire. Les procédures ont été mises en place pour l'approbation et l'exécution de du soutien tactique de la MONUC, y compris l'appui feu pour des opérations conjointement planifiées.

La directive opérationnelle d'Amani Leo prévoit également l'identification des bataillons des FARDC qui bénéficieront d'un nouveau programme de formation. La séparation des enfants soldats de tous les groupes armés, y compris ceux qui seraient intégrés au sein des FARDC, est également incluse dans la directive conjointe.

La directive conjointe souligne la nécessité d'une bonne coordination entre les efforts des équipes DRRR et les militaires, ainsi que celle de rechercher davantage d'options pour inciter les combattants des FDLR à se rendre.

A cet égard, M. Doss a souligné que «toute action efficace contre les FDLR en République Démocratique du Congo nécessite également l'engagement des Etats membres à partir des territoires desquels les leaders expatriés de ce groupe fournissent un soutien financier, stratégique et moral au noyau dur du commandement FDLR sur le terrain. Tous les Etats ont le devoir de s'acquitter de leur engagement en prenant des mesures juridiques et politiques appropriées pour couper le leadership FDLR expatrié de sa base, empêcher le trafic d'armes et le commerce illicite des ressources naturelles, ainsi que les mouvements des fonds qui aident les groupes armés en RDC, en particulier les FDLR.»

Bureau du Porte-parole et des Relations avec les Médias

Madnodje Mounoubai, Porte - parole - mounoubai@un.org : +243 (0) 81 890 6024 ; mobile : +243 (0) 81 890 7506

LCL Jean-Paul Dietrich, Chef Info. Publique Militaire - monuc-hq-mpio@un.org - tel. +243 81 890 7860

Alain Likota, Relations Médias- likota@un.org - tel. +243 81 890 7706

# L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

## Karl Steinacker, Coordonnateur des opérations du HCR à l'Est de la RDC « Le programme STAREC a été créé pour suppléer l'assistance humanitaire et œuvrer à une stabilisation (...) »

Créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) a pour mandat de coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés et de chercher des solutions aux problèmes des réfugiés dans le monde. Avec pour but premier de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. En République Démocratique du Congo, l'UNHCR travaille d'arrache-pied depuis de nombreuses années. Dans cette première partie de l'interview que nous a accordée, M. Karl Steinacker, Coordonnateur des opérations du HCR à l'Est de la RDC, nous faisons le point sur les actions menées par l'agence onusienne en particulier dans la zone la plus sujette aux crises armées, l'Est de la RD Congo, quant aux réfugiés et déplacés internes congolais.



Mr Karl Steinacker

### Dans l'Est de la RDC, en général, quels sont les domaines et zones d'intervention du HCR?

Le HCR est depuis de nombreuses années au Nord Kivu. D'abord et avant tout, cette agence de l'ONU est mandatée pour aider le gouvernement congolais à surmonter les problèmes liés aux réfugiés. L'Est de la RDC fait partie de la région des Grands Lacs où chaque pays a reçu des réfugiés de ses pays voisins. C'est pourquoi, nous travaillons sur les questions de réfugiés, en particulier le retour de ces derniers dans leur patrie. Depuis 2000, nous avons conjointement avec la CNR (Commission Nationale pour les Réfugiés), assisté plus de 100 000 Rwandais pour rentrer chez eux. En 2009, nous en avons assisté 14 481. En même temps, nous travaillons sur le dossier du retour des réfugiés congolais. Notre opération la plus réussie est au Sud-Kivu où plus de 63 000 Congolais sont retournés à Fizi et à Uvira, en provenance de la Tanzanie. Le HCR et ses partenaires aident ce groupe de personnes à se réinsérer dans une vie normale. Nous fournissons des intrants agricoles, construisons des maisons, des écoles et des centres de santé.

Depuis 2006, le HCR s'est également engagé à protéger et assister les Congolais qui n'ont pas fui dans un autre pays mais qui sont des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Il existe trois principales activités dont nous nous occupons conjointement avec nos partenaires de la communauté humanitaire, les diverses agences onusiennes et le gouvernement congolais. D'abord, je tiens à parler de la protection. Par exemple le suivi de la protec-

tion, dans le contexte du déplacement et celui du retour demeure une activité primordiale en plus de la prévention et de la protection en relation avec les violences sexuelles. Ensuite, le HCR et le gouvernement provincial ont la responsabilité de s'assurer que toute personne vivant dans un camp de personnes déplacées est convenablement assistée et protégée.

Une autre activité non moins importante est la fourniture d'abris aux personnes déplacées. Nous sommes en train de travailler notamment avec des partenaires dans les régions de Lubero et du Haut Uélé pour la construction des abris pour les déplacés internes, et dans le Sud Kivu pour les rapatriés en provenance de la Tanzanie.

### Dans le cadre plus spécifique du Programme STAREC, quel est l'appui du HCR?

**K.S. :** Le programme STAREC a été créé pour suppléer l'assistance humanitaire et œuvrer à une stabilisation qui permettra que prévale la paix et que commence le développement socio-économique. C'est le seul moyen d'éviter davantage de conflits et de résoudre le problème du déplacement. Par conséquent, l'UNHCR est pleinement impliqué dans le programme STAREC. La paix et la coexistence pacifique se construisent au niveau local. Ici, le gouvernement a décidé de créer le CLPC (Comité Local Permanent de Conciliation). Le HCR va appuyer la mise en place et le fonctionnement des CLPC dans tous les groupements ou des mouvements de retour sont attendus ou déjà effectifs. Nous voulons que ces comités gèrent la paix et le retour de leurs populations et éventuellement, nous allons financer des projets qui seront mis en œuvre par la CLPC en faveur de toute la communauté.

Le HCR soutient et finance la médiation des conflits fonciers (mise en œuvre par notre partenaire UNHABITAT) ; surtout dans le contexte de la préparation au retour des déplacés et des réfugiés. Et comme l'UNHCR ne peut travailler dans tous les domaines et sur tous les sujets, nous avons décidé de nous concentrer sur la fourniture de matériaux de construction d'abris pour les rapatriés mais également pour d'autres dans des milieux où il y a le besoin.

**Avec le déclenchement de la crise armée dans l'Est de la RDC, l'on a assisté à la naissance de nombreux camps de déplacés internes. A ce jour, avec l'apaisement du climat sociopolitique et l'entrée des groupes armés et du CNDP dans le processus de Paix, le nombre de ces camps a-t-il diminué?**

**K.S. :** Fin 2008, il y avait plus de 100 000 dépla-

cés internes dans les camps autour de Goma. Aujourd'hui, il ne reste qu'un seul camp (avec un total d'environ 1 785 personnes soit 529 ménages). Si la quasi totalité des déplacés internes installés dans les camps de Goma ont pu rentrer chez eux, cela n'est malheureusement pas le cas dans le reste du Nord Kivu. Surtout pour les camps du territoire de Masisi (ainsi que celui de Rutshuru).

Il faut aussi signaler que plus de 100 000 personnes déplacées vivent dans environ 50 camps situés dans la partie occidentale de ces territoires. L'opération Kimia II a entraîné un déplacement des nouvelles personnes qui viennent s'ajouter aux « anciens » déplacés internes qui sont dans les camps depuis plusieurs mois voire plusieurs années.

### Peut-on avoir une idée chiffrée des déplacés internes qui ont regagné leurs localités respectives grâce à l'appui du UNHCR, en plus de l'exemple de Goma?

**K.S. :** Je réprécise que dans le cas de Goma plus de 100 000 personnes sont retournées depuis la fin de 2008. Le HCR a lancé un programme d'aide au retour en Septembre 2009 sur l'axe Goma-Sake-Minova ainsi que dans le centre de Masisi. Ici, le HCR (en collaboration avec la FAO et le PAM) a pu servir aux retournés des kits environ trois semaines après leur retour dans leurs milieux d'origine. Le nombre total des déplacés internes retournés avec cette aide dans leurs milieux respectifs depuis septembre 2009 est de 77 139 individus soit 21 095 ménages.

A Suivre...

Interview réalisée par AHOUSSE E. Pothin

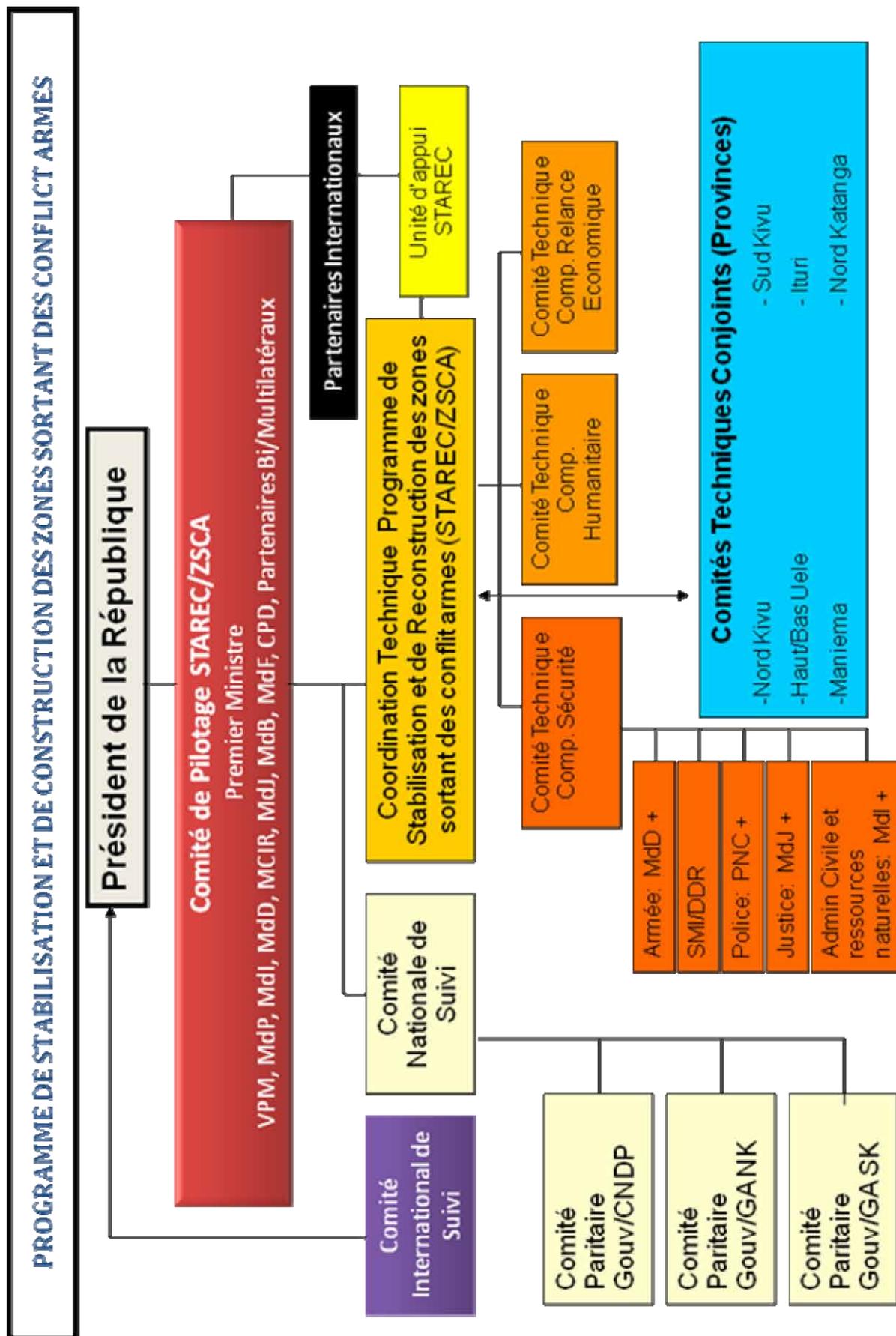
### DANS LE PROCHAIN NUMERO

- Déplacés internes dans l'Est de la RDC : « La situation dans le Haut-Uélé ne s'est pas améliorée du tout et l'inquiétude demeure ».
- Retour des réfugiés : « Le gouvernement a créé une Task Force pour identifier et vérifier tous ceux qui sont rentrés ces dernières années ».
- Programme STAREC : « Le STAREC est un exemple de travail en synergie des agences, pour aider le peuple congolais à réaliser son rêve de paix et de prospérité ».

En prime : la carte de la situation des réfugiés congolais en Afrique de l'Est.

# FOCUS

Dans le cadre de la rubrique « Focus », nous vous proposons aujourd'hui l'organigramme du Programme STAREC.



# DANS LES PROVINCES

## Dr Karume Katcho, Directeur Général de l'Observatoire Volcanologique de Goma « La situation est sous contrôle et rien ne montre que Nyiragongo entrera aussi en éruption »

La Province du Nord-Kivu traverse en ce moment une période d'inquiétude avec la soudaine éruption du volcan Nyamulagira. Afin d'être situé sur les menaces réelles ou supposées quant aux populations environnantes et une probable éruption (à son tour) du volcan voisin, le Nyiragongo, nous avons rencontré le Directeur Général de l'Observatoire Volcanologique de Goma (OVG), Dr Karume Katcho pour dresser l'état des lieux de cette activité éruptive.



**Dr Karume Katcho**

### Quelle est la situation actuelle du Nyamulagira ?

**Dr Karume Katcho :** Le volcan Nyamulagira est en pleine éruption depuis le samedi 2 janvier 2009. L'activité de ce volcan est toujours soutenue et la lave est à 15 m de hauteur. Nul ne saurait prédire l'arrêt de l'éruption et de la coulée de cette lave vers le Sud de Goma (Sake) ; et qui pourrait éventuellement couper la route Goma-Sake et priver ainsi Goma de l'approvisionnement en vivres et autres biens de première nécessité. Ce n'est pas demain ou après-demain que cette éruption du Nyamulagira pourra arrêter.

### Quelles sont les données les plus récentes à votre disposition ?

**K.K. :** Ce mercredi 6 janvier 2009, on a observé une faible avancée de la lave qui a rencontré des cônes dans les falaises. Ces cônes ont sensiblement ralenti la coulée de la lave qui se trouvait déjà à 7km de la route Goma-Sake. N'eût été ces cônes, la lave aurait déjà coupé ce tronçon routier en deux, ce qui aurait certainement eu des conséquences néfastes sur la vie de la population de Goma et des environs.

### Quelle différence y a-t-il avec la dernière éruption du Nyamulagira ?

**K.K. :** Le scénario de cette éruption est le même que celui observé en 2006. Toutefois, on constate que la coulée de la lave ira plus loin que celle de 2006 et se trouve actuellement au-delà de 500 m par rapport à l'éruption volcanique de 2006. Nyamulagira n'en est pas à sa première éruption et ses éruptions ont toujours été durables. De 1938 à 1941, les populations de Goma et environs ont fait face à ses coulées de lave. En 1971, son éruption a duré plus de 3 mois. En dépit de cela, personne ne peut prédire que l'actuelle éruption sera aussi longue et durable que les précédentes.

### Quels rapports entre l'éruption de Nyamulagira et celle du Nyiragongo ?

**K.K. :** La situation est sous contrôle et rien ne montre que Nyiragongo entrera aussi en éruption. Notre équipe d'experts de l'OVG, escortée par les FARDC et la Monuc, s'est rendue sur le Nyiragongo ce jeudi 7 janvier 2010. L'éruption volcanique du Nyiragongo survient suite à la dilatation, par fractures et une concentration de CO2.

### Quels sont les dangers secondaires que représente cette éruption ?

**K.K. :** Pour le cas du Nyamulagira, son éruption a répandu des amas de cendres, appelés cheveux de Pelé qui sont des particules assez dangereuses pour la respiration humaine. Les animaux qui broutent l'herbe sont de ce fait plus exposés et peuvent en avoir les intestins et l'estomac perforés. Les conséquences seront encore davantage néfastes si les êtres humains consommaient les légumes qui auraient été atteints par ces cheveux de Pelé ou la consommation de l'eau de pluie.

### Quelles sont les mesures préventives pour éviter ces dangers ?

**K.K. :** Pendant les 5 jours qu'a duré l'éruption du Nyamulagira, il y a eu une bonne quantité de ces particules dispersées dans la nature, surtout dans les environs de Sake. Pour réduire les risques d'ordre sanitaire, l'OVG analyse actuellement les eaux de source naturelles et les résultats ne sont pas inquiétants. Les équipes de l'Oxfam et de la Regideso, en collaboration avec les experts de l'OVG, sont à pied d'œuvre.

### Comment interpréter les tremblements de terre ressentis récemment ?

**K.K. :** Le mardi 5 janvier 2010, un séisme a été observé dans le lac Kivu. Le séisme est généralement de deux origines : mouvement tectonique des plaques et mouvement magmatique. Les mouvements magmatiques

restent intenses dans la région et les experts de l'OVG en font le suivi au jour le jour en collaboration avec d'autres volcanologues internationaux, notamment de l'Italie.

### A ce stade, peut-on envisager une évacuation des populations ?

**K.K. :** Les autorités provinciales, les organismes humanitaires et les chercheurs de l'OVG se concerteront cet après-midi (mercredi 6 janvier 2010, NDLR) pour envisager un éventuel plan de contingence. Au cours de cette réunion de concertation, il sera question de savoir comment faire face à la coulée de lave du Nyamulagira, d'autant plus qu'il ne serait pas totalement exclu que sa lave traverse la route Goma-Sake avant de se déverser dans le golf de Kabuno, presque réputée aussi dangereuse parce que contenant une grande quantité de CO2.

### Quel message adressez-vous finalement à la population de Goma et de ses environs ?

**K.K. :** C'est un message d'apaisement. Le code d'alerte reste le jaune qui traduit la vigilance. Nyiragongo est sous surveillance et les autorités provinciales se sont engagées à livrer à la population l'information exacte, au moment opportun, pour éviter le scénario du 17 janvier 2002. Néanmoins, les humains ne sauraient maîtriser totalement la nature. Nyamulagira qui continue son éruption aujourd'hui a donné des signaux 8 heures seulement avant d'entrer en éruption. Il y a de quoi craindre que Nyiragongo ne fasse de même. Mais pour l'instant, la population doit garder son calme et continuer à vaquer à ses occupations.

*Propos recueillis par Vincent Mukwege & Levy-Pontien Bashonga*

